

Foix, le 14 mars 2011

L'inspecteur d'académie, directeur des services
départementaux de l'éducation nationale

à

Mmes et Mrs les directeurs d'école

Mmes et Mrs les inspecteurs de l'éducation
nationale

Objet : Mouvement des instituteurs et des professeurs des écoles. Effet rentrée 2011

Moyens - Personnels

1^{er} Degré.

Référence
CP/SB

J'ai l'honneur de vous adresser la circulaire du mouvement annuel des instituteurs et des professeurs des écoles de l'Ariège.

En page 2 figure le sommaire de ce document qui est divisé en 4 parties :

- 1) règles du mouvement
- 2) postes particuliers
- 3) barème indicatif
- 4) saisie des voeux

Les listes d'aide au mouvement sont jointes en annexe.

La saisie des vœux s'effectue uniquement à l'aide du bouquet de services i-Prof. Les indications spécifiques figurent dans ce document.

Dossier suivi par
Stéphane BONE
Téléphone
05 67.76.52.43
Fax
05 67.76.52.00
Mél
ia09mp1d@ac-toulouse.fr

7, rue du Lt Paul Delpech
BP 400 77
09008 FOIX CEDEX

Les présentes informations sont à porter à la connaissance de tous les personnels placés sous votre autorité, y compris en congé de maternité ou de maladie, les T.R. qu'ils soient en suppléance ou en attente de remplacement, les enseignants spécialisés de RASED, les animateurs TICE.



Daniel SUBERVIELLE